



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**DU COMITÉ SYNDICAL
Session du 13 NOVEMBRE 2020 en VISIOCONFERENCE**

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 14 octobre 2020,

En présence de 11 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

10 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Chanez HERBANNE, M. Alexis MANCEL, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY, M. Alain LETELLIER

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléante de	M. Philippe EYMERY
-------------------------	---------------	--------------------

1 membre titulaire ayant donné pouvoir

M. Frans DESMEDT	Ayant donné pouvoir à	Mme Nadège LEFEBVRE
------------------	-----------------------	---------------------

En présence également de :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
M. Didier RUMEAU	suppléant de	Mme Chanez HERBANNE

Etaient excusés :

M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, M. Jean CAUWEL, M. Daniel LECA, Mme Nathalie LEBAS, M. Philippe EYMERY, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, Mme Martine BORGGOO, M. Eric DE VALROGER.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2020 11/13-01 relatif à l'adoption d'une décision modificative au budget 2020.

Considérant que la taxe d'aménagement (155 800€) et la redevance d'archéologie préventive pour 10 387€ de l'opération IGN pour un montant total de 165 617,00 € sont à régler directement par le bénéficiaire du permis de construire au compte 2313 en section d'investissement,

Considérant que l'ordonnance 2020-319 du 25 mars 2020 prévoit le versement d'une indemnité au délégataire de service public lorsque ce dernier est conduit à modifier significativement les modalités d'exécution prévues au contrat,

Considérant par conséquent le versement d'une aide exceptionnelle en faveur de la SAGEB pour un montant total de 90 000,00€ qui correspond à 50% des charges supplémentaires supportées par la société exploitante au titre de la crise sanitaire liée à la Covid-19,

Considérant le remboursement au Conseil départemental de l'Oise des salaires des collaboratrices mises à disposition du SMABT au titre du 4^{ème} trimestre 2019 (chapitre 12, charges de personnel) pour un montant de 30 000€,

Considérant l'inscription d'une recette d'ordre en section d'investissement afin d'équilibrer les crédits en dépenses et recettes, conformément aux règles régissant l'équilibre des budgets locaux,

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- APPROUVE les inscriptions suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET après BS	DM 2020	TOTAL
11 - Charges à caractère général	1 319 903,00	-285 617,00	1 034 286,00
12 - Charges de personnel	285 300,00	30 000,00	315 300,00
65 - Charges de gestion courante	405 000,00	-	405 000,00
66 - Charges financières	46 839,62	-	46 839,62
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	90 000,00	91 000,00
Dotations aux provisions et imprévues	-	-	-
SS total dépenses réelles de fonctionnement	2 058 042,62	- 165 617,00	1 892 425,62
023 - Virement en investissement	1 266 563,00	165 617,00	1 432 180,00
042 - Dotations aux amortissements	408 589,00	-	408 589,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 733 194,62	-	3 733 194,62

RECETTES DE FONCTIONNEMENT


RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET après BS	DM 2020	TOTAL
70 - Produit des services	191 687,00	-	191 687,00
74 - Dotation et participations	421 564,00	-	421 564,00
75 - Produits de gestion courante	268 500,00	-	268 500,00
002 - Résultat reporté	2 511 446,62	-	2 511 446,62
SS total recettes réelles de fonctionnement	3 393 197,62	-	3 393 197,62
042 - Subventions d'investissement amorties	339 997,00	-	339 997,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 733 194,62	-	3 733 194,62

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET après BS	DM 2020	TOTAL
10 - Dotations	-	-	-
13 - Subventions	-	-	-
16 - Emprunts et dettes	187 399,00	-	187 399,00
20 à 23 - Programme d'investissement	1 207 173,00	166 200,00	1 373 373,00
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
Dotations aux provisions et imprévues	-	-	-
001 - Résultat reporté	262 452,62	-	262 452,62
SS total dépenses réelles d'investissement	1 657 024,62	166 200,00	1 823 224,62
040 - Subventions d'investissement amorties	339 997,00	-	339 997,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 997 021,62	166 200,00	2 163 221,62

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET après BS	DM 2020	TOTAL
10 - Dotations	262 452,62	-	262 452,62
13 - Subventions	-	-	-
27 - Autres recettes	60 000,00	-	60 000,00
001 - Résultat reporté	-	-	-
SS total recettes réelles d'investissement	322 452,62	-	322 452,62
021 - Virement en investissement	1 266 563,00	165 617,00	1 432 180,00
040 - Dotations aux amortissements	408 006,00	583,00	408 589,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 997 021,62	166 200,00	2 163 221,62



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat Mixte
de l'Aéroport de Beauvais-Tillé